

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE DU PROCHE-ORIENT
Mission de KHIRBET EDH-DHARIH

dirigée par
François VILLENEUVE

Rapport technique
des travaux archéologiques conduits dans

**LA CHAMBRE S4E
DE LA CELLA
DU TEMPLE NABATÉEN**

avril 1994

par
Alain Chambon et Jean Humbert
archéologues
Thierry Morin et Renaud de la Noue
architectes

1994

TABLE COMMENTEE DES PLANCHES

1. Plan de situation des chantiers du temple nabatéen, établi à partir du plan d'ensemble au 1:500° (1985, partie 1.)
 A-J 1987 se reporter au rapport technique de 1993, pl.1
 K-N 1991 id.
 P-U 1992 id.
 V-Z 1993 id.
 AA 1994 id.
 Pièce S4E, fouillée dans sa partie S-E, jusqu'au dallage nabatéen.
 A. CHAMBON, 1994.

2. Podium du temple nabatéen : relevé en plan et en élévation des structures internes.
 COUPE AA. Dans une cavité faite par arrachement de quatre pierres de parement du mur Nord de la crypte Est après la campagne de fouilles de 1993, on remarque :
 1. Alignement Est-Ouest de gros blocs
 2. Deux assises de pierres (l'inférieure n'est épaisse que 21cm.) disposées en saillie sur l'alignement 1.
 3. Bourrage en matériaux grossiers entre l'alignement 1 et le mur Nord de la crypte Est. De ce bourrage on a extrait 4 fragments de pierres décorés de moulures (7041 à 44).
 4. Pierres de calage.
 COUPE BB. Partie détruite du parement Nord de la crypte Est.
 COUPE CC. 5. Cassure récente sur le parement 2.
 6. Mortier fin
 COUPE DD. 7. Socle du monument
 8. Soubassement du stylobate
 9. Massif de maçonnerie s'appuyant à l'Ouest sur le stylobate Ouest: l'alignement 1 en fait partie. Ce massif s'insère entre le soubassement des stylobates Ouest et Est.
 10. Banquette

Ech. 1/20°

Relevés : ReDH91.S306.J.Humbert. ReDH92.S313. A. de Sambucy de Sorgue. Re DH94.S302. T. Morin, et DH91G402-journal A. Chambon. Mise au net A.CHAMBON 1994.

3. Façade Sud du temple nabatéen.
 PLAN. Fixation de la balustrade disposée entre les deux escaliers latéraux pendant la première période nabatéenne.
 1. Détail du scellement des tiges de fer soutenant la balustrade.
 a. Tige de fer
 b. plomb de scellement.
 c. Restes de petites clous associés à la fixation de la balustrade.
 ELEVATION.
 d. Cavités (12 x 5, prof. 5cm.). Il pourrait s'agir de points d'appui d'un large escalier de bois établi à la deuxième période nabatéenne, après obstruction des escaliers latéraux.
 e. Petites cavités rectangulaires : dans le fond de certaines d'entre-elles, on remarque des morceaux de plomb permettant le scellement d'un placage décoratif. Nous pensons que celui-ci a été effectué à la période byzantine, mais rien n'interdit de penser qu'il ait été appliqué à la deuxième période nabatéenne. La fouille de la partie Est de la Cella permettra une datation plus précise.
 f. Clous de fer de section carré ou rectangulaire, fichés dans la frise et la base du socle du podium.
 g. Rainure large de 1,5cm. permettant de recevoir un placage. S'il paraît indéniable qu'un revêtement couvrait le socle Sud du podium, nous n'avons pour l'instant retrouvé aucun élément de marbre, de pierre ou de bois qui aurait pu le constituer.

Ech. 1/20°

Relevés: ReDH94.S301 et 03. Mise au net: A. Chambon, 1994.

4. Pièce S4E
 Plan à la fin de la campagne de 1994.
 S4C119. Mur construit sur le dallage de la Cella du temple nabatéen. Une porte large de 0,60m au seuil surélevé de 0,25m, ouvre à l'Est sur la Cella; Un deuxième seuil (cote 700,53) correspond à une occupation ultérieure du local.
 S4E114. petite rigole (largeur 10cm, longueur 30, profondeur 1/2cm) qui donne sur le trou dans le dallage.
 S4E115. Porte bouchée du mur 5 (largeur 0,90m). L'enduit mural est encore en place et un tesson cotelé vraisemblablement byzantin (DH94S5D123-1) est pris dans le blocage. Sur le côté nord on remarque un fragment de petite corniche de pilastre (7033).
 L'arasement du mur 5 correspond à peu près au niveau de la base de la niche du mur 5 dans sa partie Est (à vérifier).
 Le dallage passe sous le blocage de la porte, ce qui indique que celle-ci a été conçue dès la construction du mur et correspond à un premier état sinon au premier état du temple nabatéen.
 DALLAGE. Un trou d'un mètre carré y a été pratiqué par arrachement des dalles. Il pourrait représenter un élément d'une installation domestique ou artisanale auquel la rigole S4E114 pourrait être associée, et pourrait dater de la période islamique ancienne.
 Dans ce trou, sous des blocs effondrés on a mis au jour une petite monnaie (DH94 S4E114 M1).
 A l'Ouest de ce trou, le dallage a été complété avec une dalle plus grande.

Ech. 1/20°

Relevés : ReDH94.S401 et 07, J. Humbert, Mise au net A. Chambon, 1994.

5. Mur S4C119

Il est conservé sur une hauteur d'un mètre trente. Dans l'ouverture de la porte, sur une couche de cendre (a), scellant le niveau des stucs (pl.6, coupe BB',4), gît, face contre terre, la partie manquante de la porte de la crypte Ouest (7021).

- a. Couche de cendre grise (3 sur le plan 6)
- b. Terre compacte dans la couche des stucs (4 sur le plan 6).

Ech. 1/20°

Relevé : ReDH94.S406, J Humbert. Mise au net : A. Chambon, 1994.

Ech. 1/20°

Relevé et mise au net : A. Chambon.

8. Essai d'interprétation du plan du temple nabatéen à la lumière des derniers résultats de la fouille de 1994. (interprétation très provisoire).

Ech. 1/200°

A. Chambon, 1994.

6. Pièce S4E

Coupes stratigraphiques Nord et Ouest.

COUPE BB' (Nord).

Le mur S4B101a est édifié sur la ruine du mur S4B101, après la destruction principale du temple, ce qui explique que le bloc de corniche 7003 soit incorporé dans sa fondation. Le bloc 7026, est un claveau réemployé.

1. Terre compacte : sommet de la destruction
2. Couche fine : blanchâtre.
3. Couche de cendre grise.
4. Importante couche de destruction: terre fine et blanchâtre, comportant la majorité du décor stucqué des murs 2 et 5.
5. Couche de cendre grise : fine.
6. Lit de petites poutrelles calcinées, sous lequel on trouve une couche fine de végétaux tressés (plafond ?).
7. Couche de terre très dure, jaunâtre et sans tessons.
8. Terre dure, sans tessons : fondation du dallage.

COUPE AA' (Ouest).

L'assise du mur 2 constituée par les blocs 7004 à 7008, présente un alignement de petites cavités remplies de plâtre et montrant des empreintes de roseau. Placées à 2,60m du dallage, elles servaient à fixer une frise denticulée en stuc, dont on a retrouvé plusieurs éléments dans la couche 4.

Les éléments stucqués provenant de la couche 4, bases de colonnes engagées, frises et enduits muraux, nous amène à proposer la restitution suivante :

- Du sol dallé jusqu'à 2,60m, les murs étaient couverts d'un enduit lisse
- Puis une frise denticulée, supportait des petites colonnes hautes d'une soixantaine de centimètres, elles-mêmes surmontées d'une frise denticulée, supportant des demi-colonnes engagées, lisses, cannelées ou décorées de rinceaux de vigne, occupant la hauteur du mur jusqu'au plafond.

Ech. 1/20°

Relevés : ReDH94.S402-04, J. Humbert et A. Chambon. Mise au net A. Chambon, 1994.

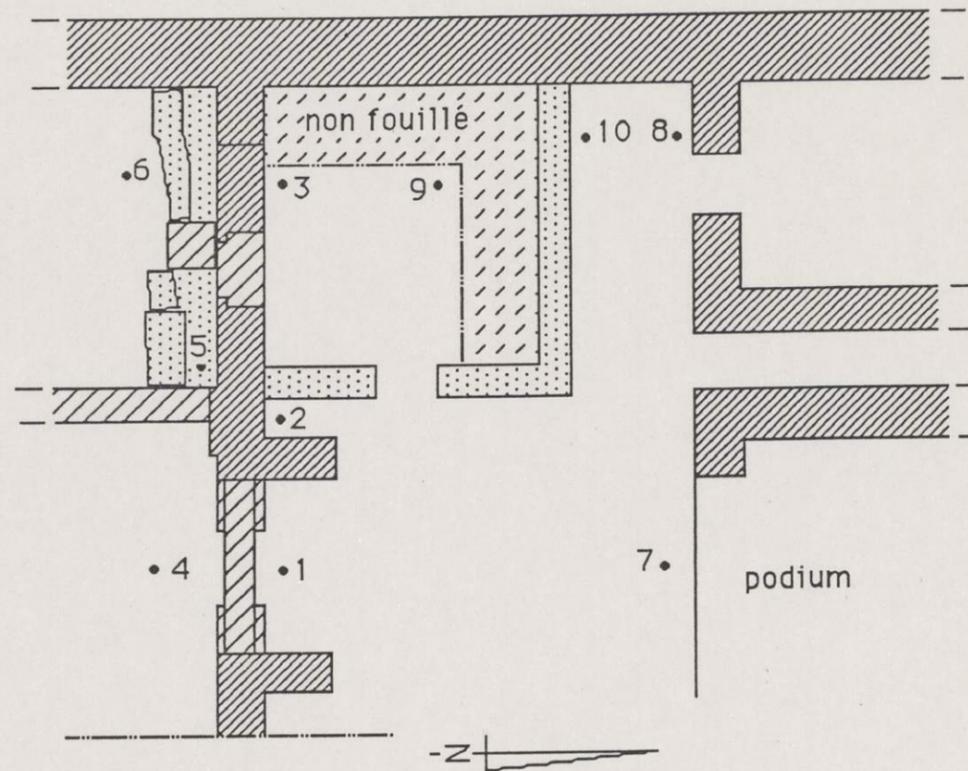
7. Mur 5

Vu en élévation vers le Sud.

Il semble avoir été construit en plusieurs étapes. La face Nord est moins bien appareillée que celle donnant sur le vestibule, car elle était couverte par un enduit.

Dans sa partie ouest, contre le mur 2, on remarque une sorte pilastre (S4E125) construit en pierres de taille sur lequel s'appuie le mur 5. Le démontage du témoin non fouillé devrait nous éclairer sur cette particularité de la construction. On pourrait penser que dans un premier temps, la cella et le vestibule ne constituaient qu'un seul et même espace vraisemblablement à ciel ouvert?

Khirbet edh Dharih : temple
Côtes du dallage en S4 ouest

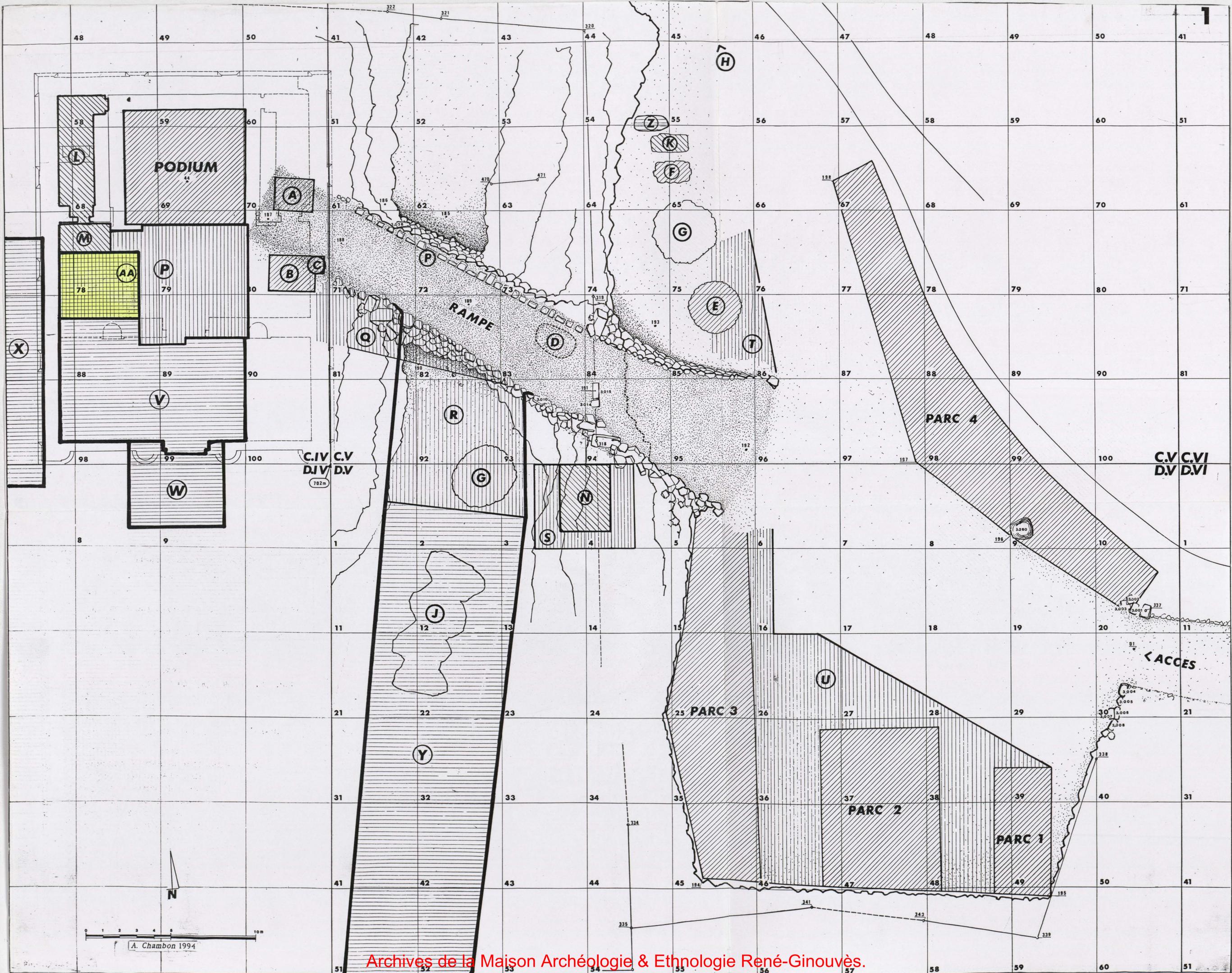


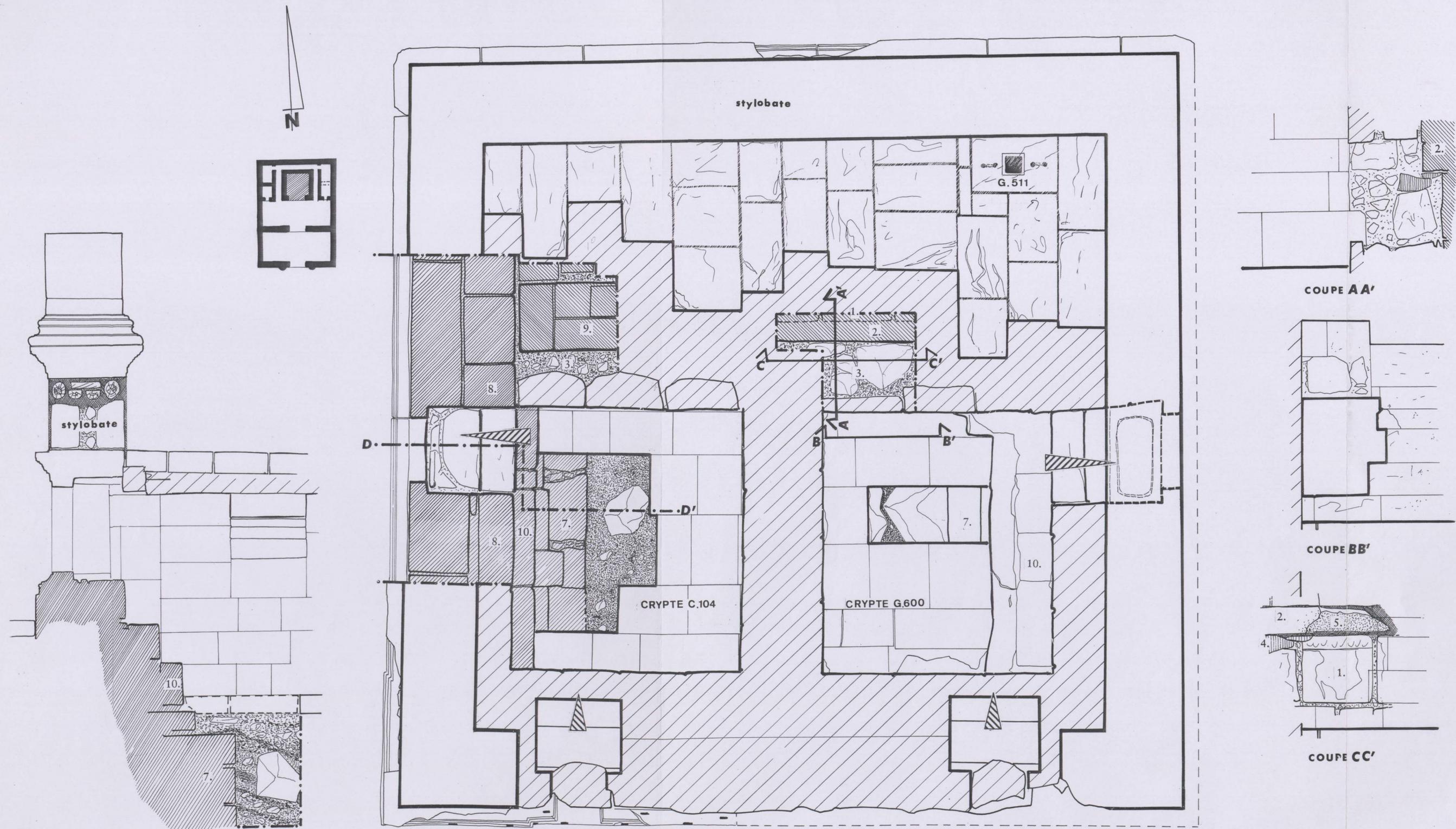
*acquis conçu par
Jean Humbert*

Pt. Ref. = 701,47 + 1,78 = 703,25

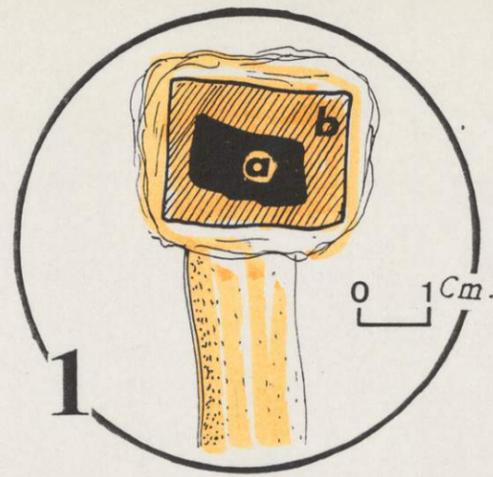
Pt.	Lect.	Alt.
1	3,28	699,97
2	3,29	699,96
3	3,25	700,00
4	3,39	699,86
5	3,42	699,83
6	3,47	699,78
7	2,97	700,28
8	2,97	700,28
9	3,24	700,01
10	3,08	700,17

- Nabatéen
- Byzantin
- Ommeyyade



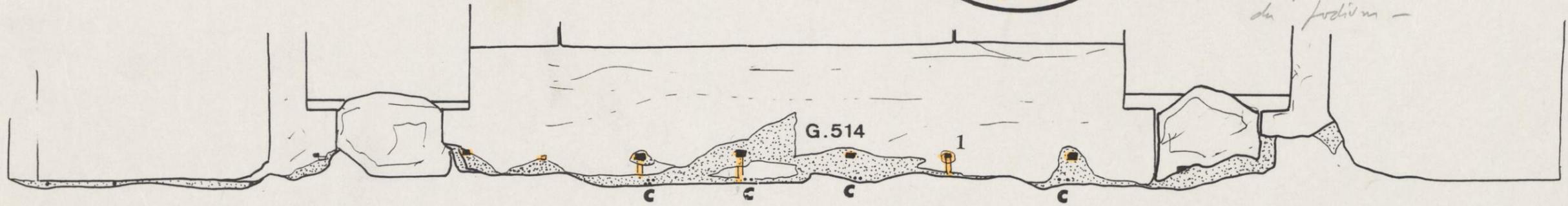


Relevés de J. Humbert, A. de Sambucy de Sorgue,
 Th. Morin et A. Chambon,
 et mise au net par A. Chambon, 1994



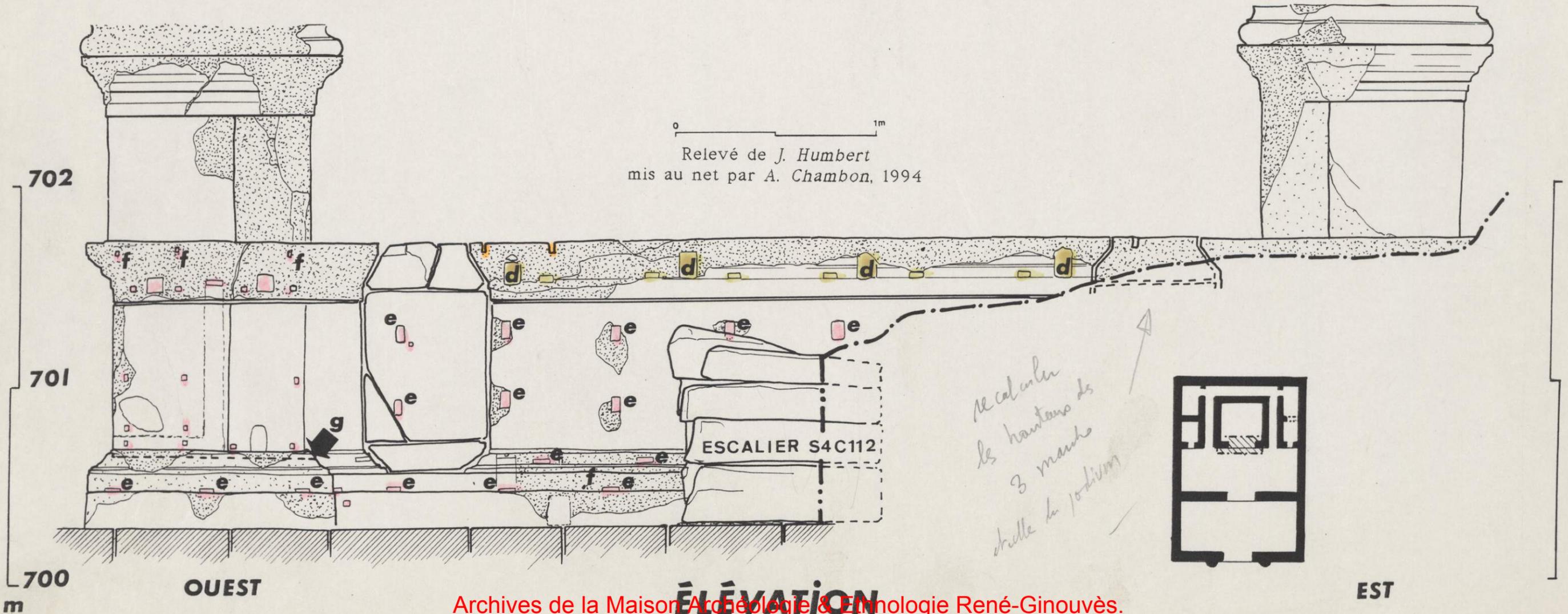
A vérifier - le véritable **3**
 exacte des points de fixation
 de la balustrade (c).

Refaire un relevé en élévation des points
 de fixation disposés sur la face Sud
 du podium -

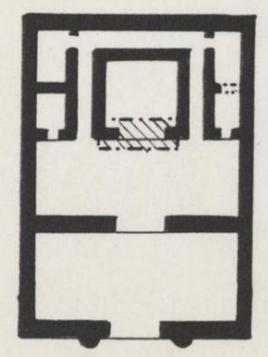


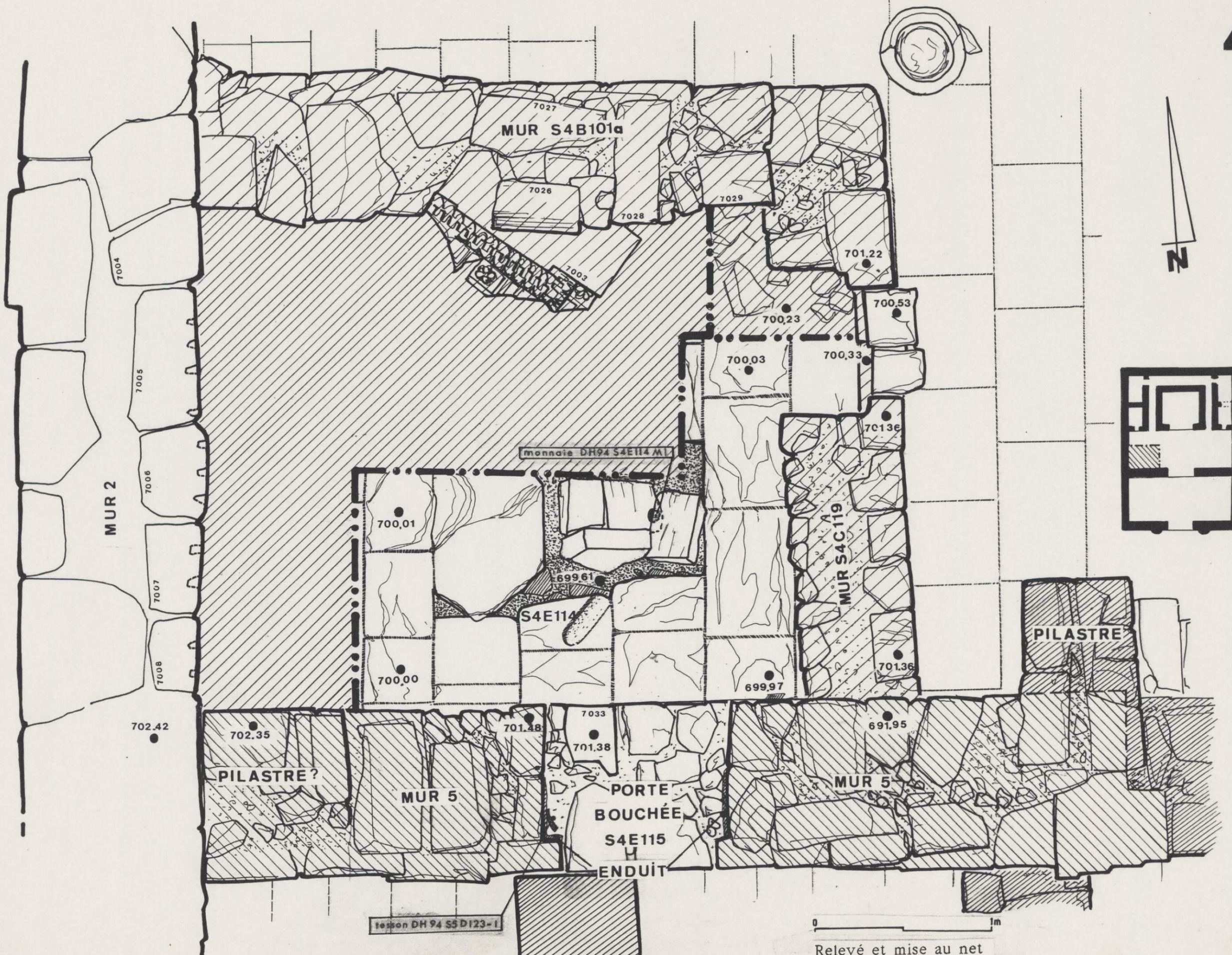
PLAN

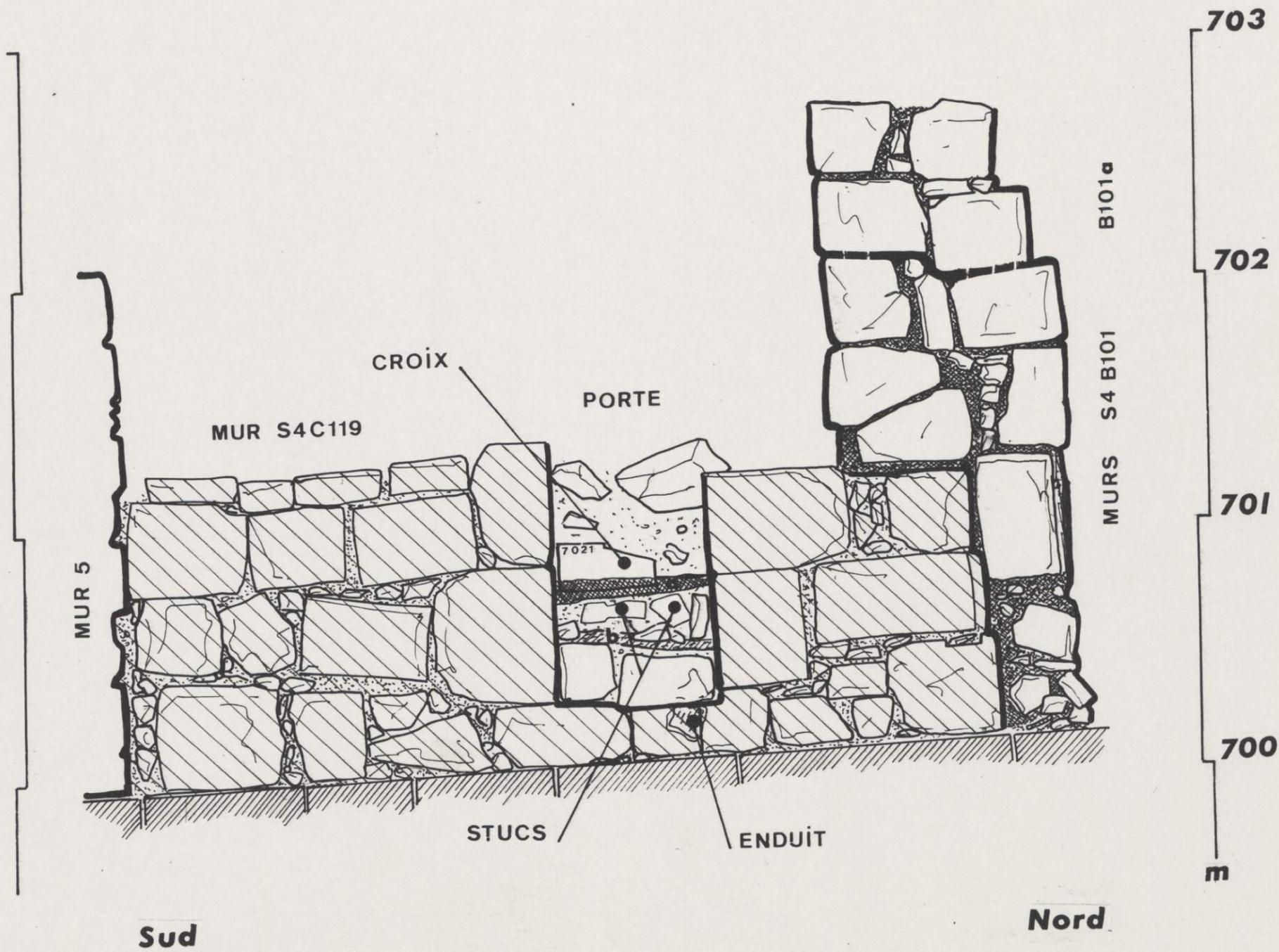
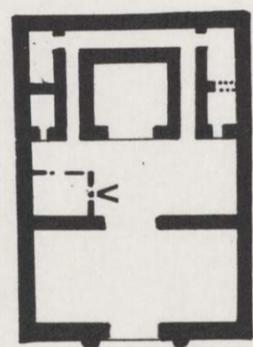
0 1m
 Relevé de J. Humbert
 mis au net par A. Chambon, 1994



Recalculer
 les hauteurs de
 3 marches
 de la balustrade



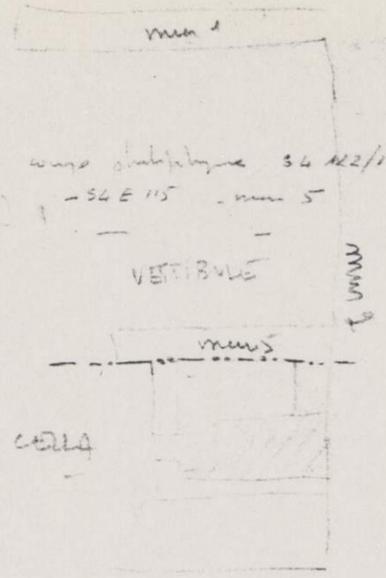




0 1m

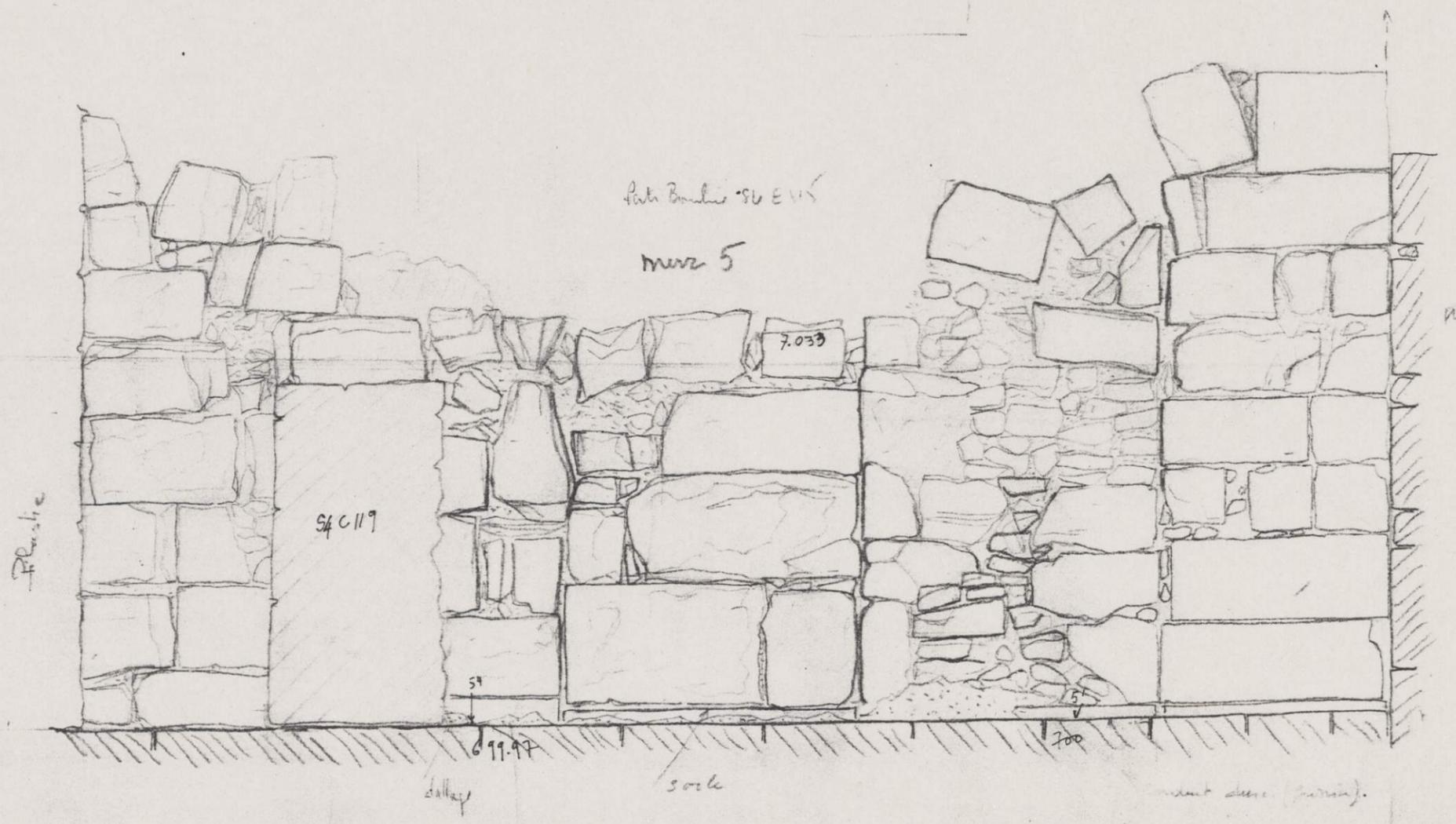
Relevés et mise au net

22 - coupe stratigraphique 34 M2/123
 21 - 54 E 115 - mur 5
 20 -



est

ouest



54C119

Parti Basileus 96 E 115

mur 5

7.033

59

700

dalot

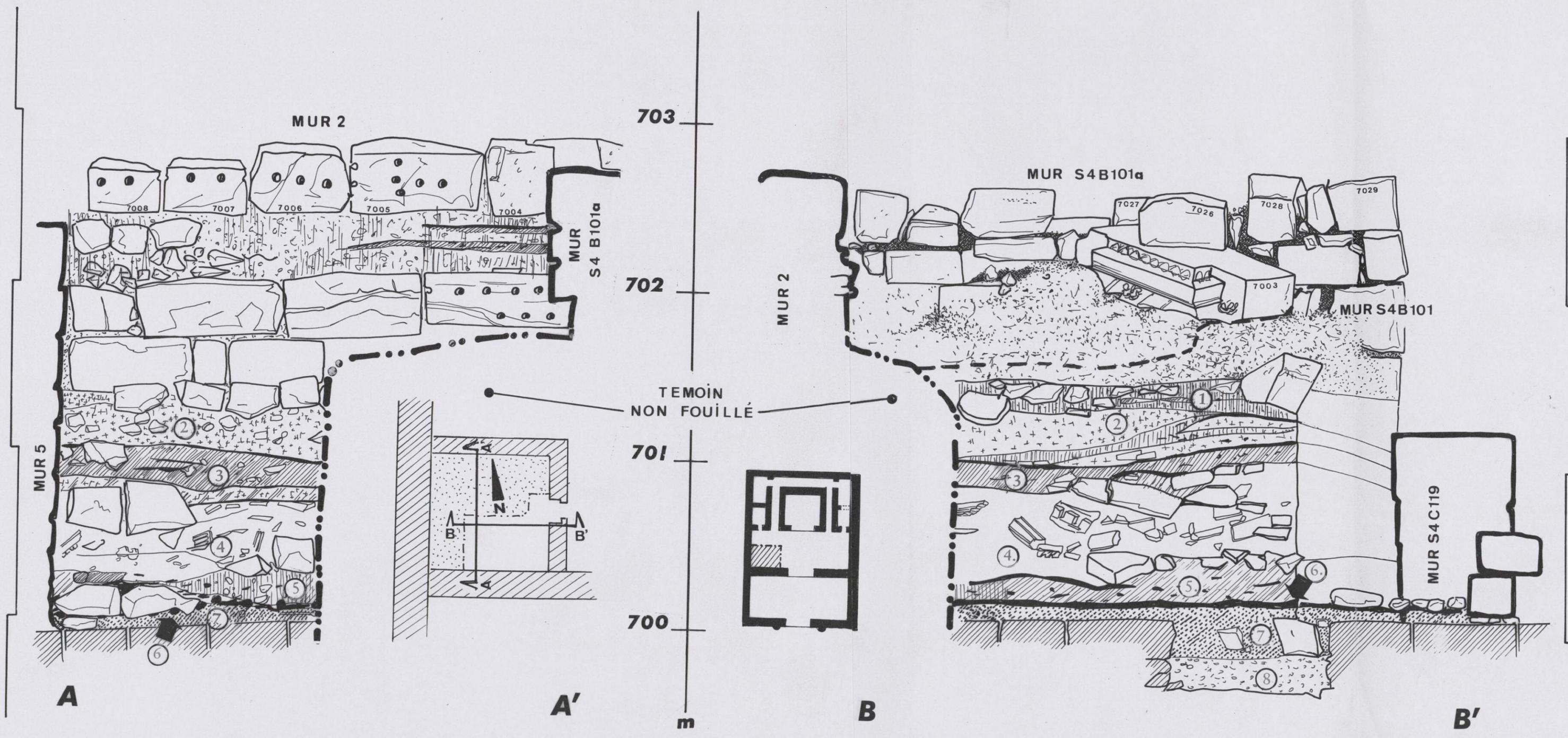
socle

mur 2 -

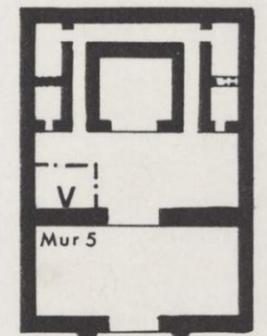
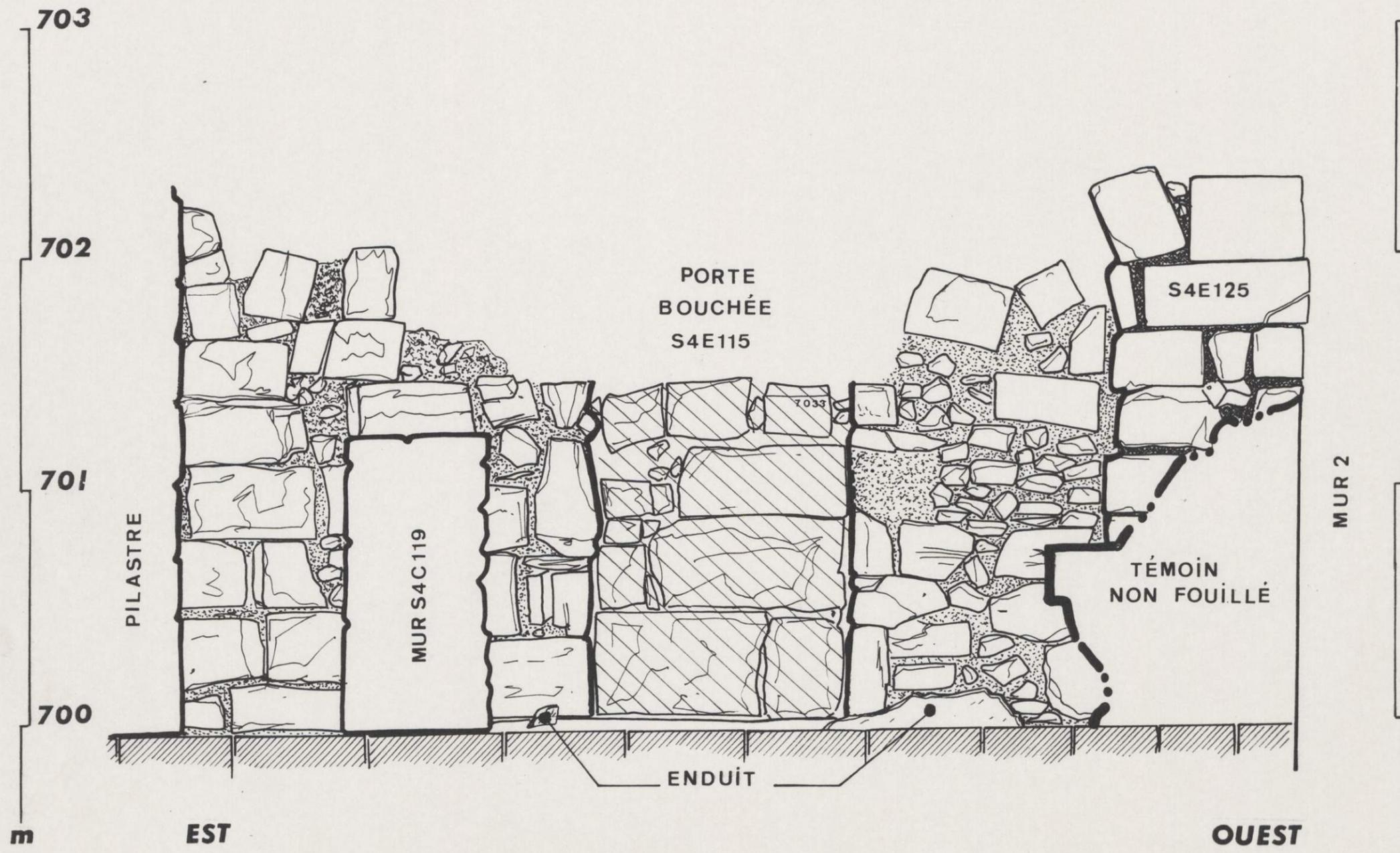
enduit blanc
 par 1 m
 en place

mur 5 vers est & sud

K. EGH	DIAPHRAGME	TEMPLE
1/20	1 March 1904	25.04
Le mur 5 petit mur vers est & sud. Elevation		Re 1894 S465

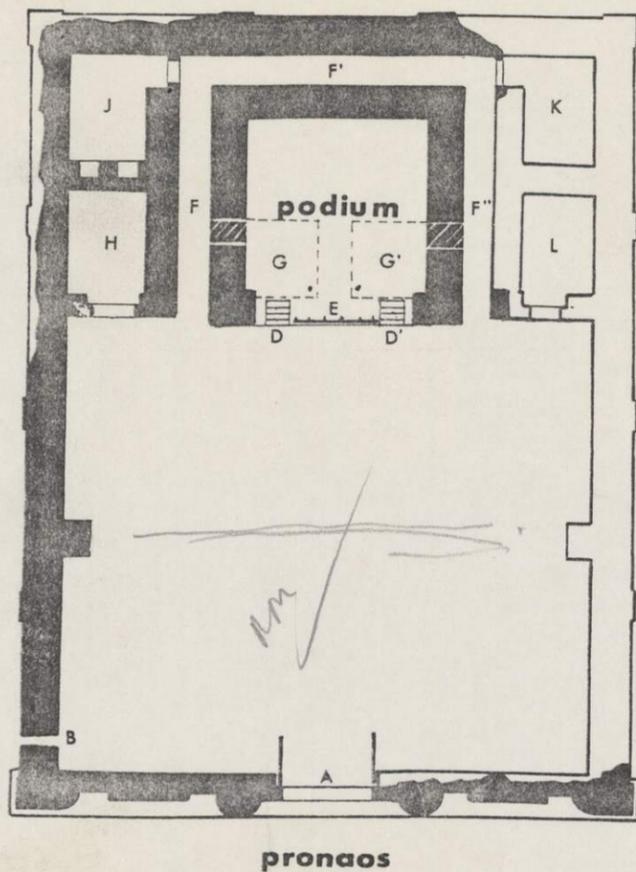


Relevés de J. Humbert et A. Chambon

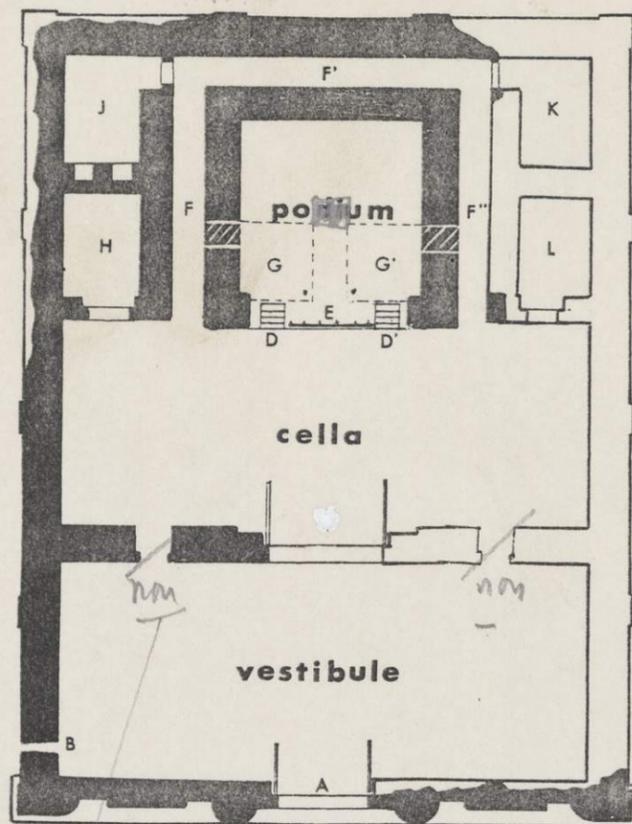


0 1m

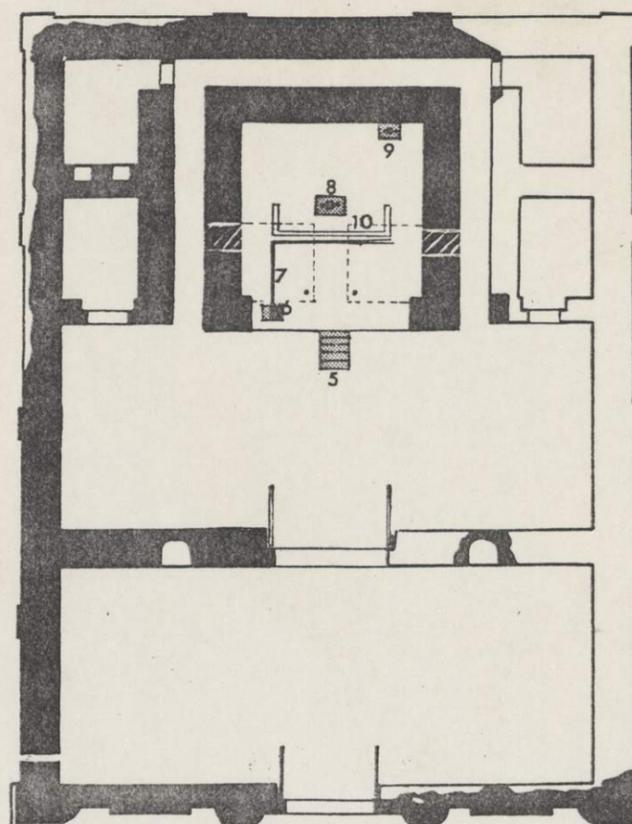
Relevés et mise au net



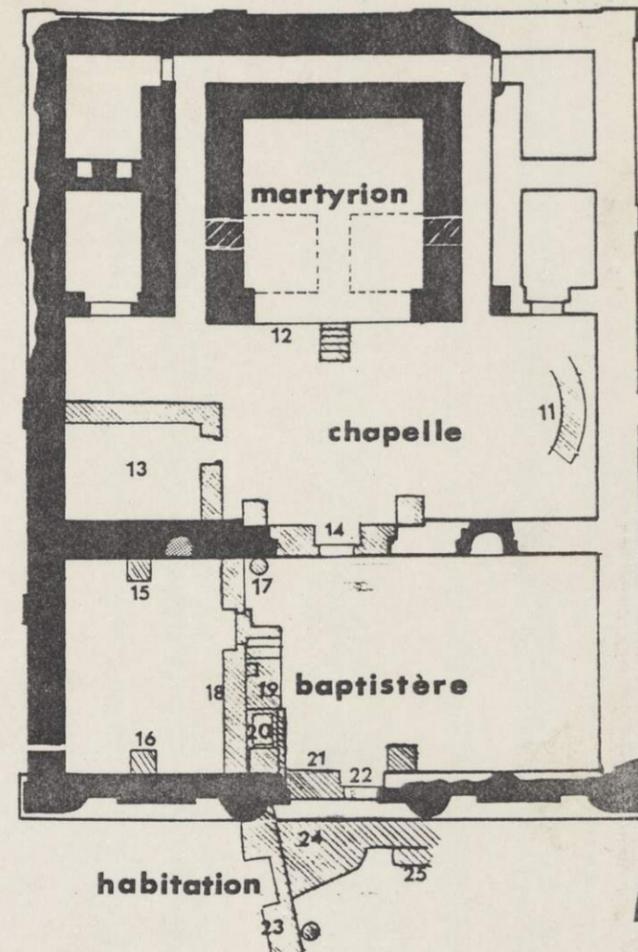
A



B

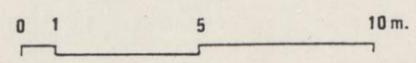


C



D

*la porte appartient
au 1^{er} angle.*



A. Chambon 1994

ALTITUDE Réf. Ptz. 701.47 Alt. Ptz. + lect. Ptz. - lect. côte = Altitude du point côté

n° côte	Date	Opérateur	Nature du point côté et observations	Lecture Réf. Ptz	Lecture côte	Altitude côte	n° côte	Date	Opérateur	Nature du point côté et observations	Lecture Réf. Ptz	Lecture côte	Altitude côte
001	15.04	AC	DH94 S4E 103	^{= 703.21} 1.74	0.69	702.52	26	19.1V	AC		^{+1.64} = 703.11	2.30	700.81
002	"	"	"	"	0.46	702.75	27	"	"		"	2.40	700.71
003	"	"	"	"	1.10	702.11	28	"	"		"	2.05	701.06
004	"	"	"	"	0.68	702.53	29	"	"	DH94 S4E 108 colonne	"	2.38	700.73
005	"	"	"	"	1.12	702.09	30	"	"		"	2.27	700.84
006	"	"	"	"	1.38	701.83	31	"	"		"	2.24	700.87
007	"	"	"	"	2.04	701.17	32	"	"		"	2.27	700.84
008	16.04	AC-JH	DH94 S4E 105	^{703.26} 1.79	0.97	702.29	33	"	"		"	2.21	700.9
009	"	"	"	"	1.32	701.94	34	20.1V	AC	DH94 SE4 109	"	2.61	700.15
010	"	"	"	"	0.60	702.66	35	"	"		"	2.52	700.59
011	"	"	"	"	1.04	702.22	36	"	"		"	2.54	700.57
012	"	"	"	"	0.80	702.46	37	"	"		"	2.61	700.5
013	"	"	"	"	0.48	702.78	38	"	"		^{+1.74} 703.18	2.52	700.59
014	"	"	"	"	0.81	702.45	39	21.1V	AC	DH94 S4E 110 Sup couche de terre dure	"	2.73	700.45
015	"	"	"	"	1.52	701.74	40	"	"	"	"	2.89	700.29
016	"	"	"	"	1.42	701.84	41	"	"		"	2.70	700.48
017	"	"	"	"	0.58	702.68	42	"	"		"	3.10	700.08
018	18.04	AC		^{= 703.06} 1.59	1.58	701.48	43	"	"		"	3.10	700.08
019	"	"	"	"	1.60	701.46	44	"	"	mur S4B 101	"	0.39	702.79
020	"	"	"	"	1.61	701.65	45	"	"	"	"	0.48	702.7
021	"	"	"	"	1.57	701.49	46	"	"	"	"	0.70	702.48
022	"	"	"	"	1.37	701.69	47	"	"	"	"	1.00	702.8
023	"	"	"	"	1.42	701.64	48	"	"	"	"	1.28	701.9
024	"	"	"	"	1.93	701.13	49	25.1V	AC	S4E 114 muraille	1.74	3.35	699.86
025	"	"	"	"	2.20	700.86	50	27.1V	AC-JH	S4E 114	1.79	3.25	700.01

ALTITUDE Réf. Ptz. 701.47m Alt. Ptz. + lect. Ptz. - lect. côte = Altitude du point côté

n° côte	Date	Opérateur	Nature du point côté et observations	Lecture Réf. Ptz	Lecture côte	Altitude côte	n° côte	Date	Opérateur	Nature du point côté et observations	Lecture Réf. Ptz	Lecture côte	Altitude côte
51	27-IV	AC-JH	dallage	1.79	3.26	700.00							
52	"	"	fosse du pavage S3 E114	"	3.65	699.61							
53	"	"	dallage	"	3.27	693.99							
54	"	"	id	"	3.29	699.97							
55	"	"	mur S3.	"	2.06	701.2							
56	"	"	id	"	2.16	701.1							
57	"	"	seuil A	"	2.93	700.33							
58	"	"	seuil B	"	2.73	700.53							
59	"	"	mur-S3	"	1.90	701.36							
60	"	"	id	"	2.04	701.22							
61	"	"	id	"	2.04	701.22							
62	"	"	avant de travail de pavage	"	3.03	700.23							
63	"	"	mur 5	"	2.02	701.24							
64	"	"	dallage	"	3.23	700.03							
65	"	"	mur 5	"	0.91	702.35							
66	"	"	id	"	1.28	701.98							
67	"	"	id	"	1.33	701.93							
68	"	"	id	"	1.78	701.48							
69	"	"	bouchage de la porte du mur 5	"	1.88	701.38							
70	"	"	mur 5	"	1.78	701.48							
71	"	"		"	1.31	701.95							
72	27-IV	AC-JC	mur 5	1.79	0.84	702.42							